

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 25/04

MDE 13/004/2004 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

**IRAN**                      **Ensafali Hedayat (h), journaliste free-lance**

Londres, le 21 janvier 2004

Ensafali Hedayat, journaliste free-lance qui écrit pour un certain nombre de journaux publiés hors de l'Iran, a été arrêté le 17 janvier. Il venait de rentrer de Berlin, où il rendait compte d'une conférence organisée par un groupe favorable à l'établissement d'une république démocratique et laïque en Iran. Amnesty International craint pour la sécurité de cet homme car il pourrait être soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements pendant sa détention.

Le 17 janvier, à 9 heures du matin, trois représentants du ministère des Renseignements se seraient présentés au domicile d'Ensafali Hedayat et auraient procédé à une perquisition minutieuse. Ils ont saisi son ordinateur et son lecteur de CD-ROM, puis l'ont arrêté. À 17 heures, Ensafali Hedayat aurait téléphoné à son épouse et lui aurait dit qu'il « *n'arrivait pas à s'entendre avec le ministère des Renseignements et qu'il allait rester en détention* ». Par la suite, la fille du journaliste a informé Amnesty International qu'une ordonnance de mise en détention temporaire avait été émise contre lui ; elle a été prolongée, le même jour, pour une durée indéterminée. Les proches d'Ensafali Hedayat ont fait appel à un avocat, qui a pu lui rendre visite le 17 janvier, mais n'a pas été autorisé à le revoir depuis cette date. Ils ignorent où il est détenu à présent.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ensafali Hedayat a participé à la conférence qui a vu naître l'*Ettehad-e Jomhuri Khahan-e Iran* (Unité pour une république démocratique et laïque en Iran) et qui s'est tenue à Berlin, du 8 au 10 janvier 2004. Cette nouvelle organisation défend les principes de la république pluraliste, de la démocratie parlementaire, de la séparation de la religion et de l'État, et de la non-violence, en vue de l'établissement d'une nouvelle forme de gouvernement en Iran, qui serait fondée sur l'égalité des droits de tous telle qu'elle est proclamée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pour de plus amples informations, veuillez consulter sur Internet les dix « *points de vue* » de l'organisation, à l'adresse suivante : <http://jomhuri.com/plus> (cliquez sur *French* dans la rubrique *A proposed platform*).

La conférence a rassemblé quelque 800 délégués représentant divers courants politiques. Son objectif était de créer une structure politique pacifique s'opposant à l'actuel gouvernement iranien.

D'après un communiqué publié le 19 janvier 2004 par l'organisation non gouvernementale Reporters sans frontières, Ensafali Hedayat avait déjà été arrêté le 16 juin 2003, à l'université de Tabriz, alors qu'il rendait compte de manifestations étudiantes. Accusé d'inciter les étudiants à la révolte, il avait passé plus de vingt jours à l'isolement cellulaire. Après sa libération, le 14 juillet 2003, il avait écrit une lettre au président Khatami, dans laquelle il dénonçait ses conditions de détention et les séances de torture pratiquées par les forces de l'ordre.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après** (en langue persane, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité d'Ensafali Hedayat, et efforcez-vous d'obtenir l'assurance qu'il n'est ni torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;
- demandez où cet homme est détenu aujourd'hui ;
- appelez les autorités iraniennes à le libérer sans délai ou à l'inculper d'une infraction dûment reconnue par la loi ;
- rappelez aux autorités que l'article 38 de la Constitution iranienne interdit d'arracher des « aveux » par la contrainte : « *Toute forme de torture destinée à extorquer des aveux ou à obtenir des informations est proscrite* » [traduction non officielle]. Cette pratique constitue par ailleurs une violation de l'article 7 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel

l'Iran est partie, et qui dispose notamment : « *Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.* »

**APPELS À :**

**Guide spirituel de la République islamique d'Iran :**

His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei  
The Presidency, Palestine Avenue  
Azerbaijan Intersection  
Téhéran, République islamique d'Iran

**Télégrammes :** His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei, Téhéran, Iran

**Courriels :** [webmaster@wilayah.org](mailto:webmaster@wilayah.org) (Il est possible que vous rencontriez des difficultés avec cette adresse ; merci de renvoyer votre message s'il vous revient. Veuillez indiquer dans le champ *Objet* : « *For the attention of the office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei, Qom* »)

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Excellence,*

**Président de la République islamique d'Iran :**

His Excellency Hojjatoleslam val Moslemin Sayed Mohammad Khatami  
The Presidency, Palestine Avenue  
Azerbaijan Intersection  
Téhéran, République islamique d'Iran

**Télégrammes :** His Excellency Hojjatoleslam val Moslemin Sayed Mohammad Khatami, Téhéran, Iran

**Courriels :** [khatami@president.ir](mailto:khatami@president.ir) (merci de renvoyer votre message s'il ne parvient pas à son destinataire du premier coup)

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Président de la République,*

**Responsable du pouvoir judiciaire :**

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi  
Ministry of Justice, Park-e Shahr  
Téhéran  
République islamique d'Iran

**Télégrammes :** His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi, Téhéran, Iran

**Fax :** +98 21 879 6671 (merci de vous montrer persévérant ; veuillez préciser « *Care of Director of International Affairs, Judiciary* »)

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES À :**

**Secrétaire de la Commission islamique iranienne des droits humains (CIDH) :**

Mr Mohammad Hassan Zia'i-Far  
Secretary, Islamic Human Rights Commission  
PO Box 13165-137  
Téhéran, République islamique d'Iran  
**Fax :** +98 21 204 0541

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 3 MARS 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*